

La Vélorution pour défendre les modes de déplacements doux

À l'occasion de sa première sortie de l'année dans les rues de la commune, prévue aujourd'hui en fin d'après-midi, l'association Saint-Chamond Vélo pôle pointe les insuffisances du plan cyclable du territoire

Attention, ils sont de retour ! Avec l'arrivée des beaux jours, les aficionados de la petite reine et d'autres modes de déplacement non-polluants retrouvent les artères de la commune. Comme c'est le cas depuis trois ans qu'existe l'association Saint-Chamond Vélo pôle, les organisateurs relancent les Vélorutions. « Cette activité n'a pas de vocation sportive mais simplement, elle vise à encourager le développement des modes de déplacement doux », comme l'explique le président de la structure Yves

Barbasso. La première sortie de la cuvée 2011 est programmée ce soir dès 18 h 30. Comme chaque année, le rendez-vous est fixé sur la place de la Liberté. Comme le souligne le responsable : « Le but de l'opération est de permettre aux piétons et aux cyclistes de se réappropriier l'espace. Comme nous sommes en groupe et largement visible, la démarche est bien acceptée par les autres usagers de la route ». Alors que la municipalité vient de présenter son programme de développement

des pistes cyclables (Ndr1 : création de près de 30 kilomètres de pistes d'ici 2014), les responsables devraient être aux anges. Mais à en croire Yves Barbasso, ce n'est pas vraiment le cas...

Un programme de nouvelles pistes qui laisse dubitatif

Et ce dernier d'expliquer : « Développer la pratique du vélo c'est bien, mais il faut des actes concrets. Pour l'instant, ce n'est que de la peinture sur des routes. Nous espérons de vraies réalisations ». Et ce dernier de poursuivre : « La typologie de la commune n'est pas véritablement propice à la pratique du vélo. Les vélos proposés en libre-service ne sont pas les mieux adaptés ». La solution, pour lui, apparaît comme évidente : « Il ne faut pas chercher bien loin. Ce qu'il faudrait ce sont des vélos électriques dont l'utilisation est plus pratique et plus confortable pour les utilisateurs ». En attendant ce changement éventuel, l'association compte bien continuer à participer aux commissions sur les pistes cyclables, aux côtés des col-



L'an dernier, la première Vélorution de l'année avait séduit de nombreux défenseurs du vélo et des modes de déplacement doux. Combien seront-ils cette année ? / Archives - Françoise Liogier

lectivités territoriales que sont la Région, le Département ou la municipalité. Avec notamment cette perspective de création d'une trame verte entre Saint-Etienne et le département du Rhône, pour encourager les sorties cyclo-touristes en familles ou entre amis ainsi que les courts trajets du quotidien. Mais pour le responsable de l'association, une cassure s'est opérée au moment de la polémique sur l'aménage-

ment cyclable de la route du Coin. « Les réactions suscitées ont été trop fortes et marquent bien la difficulté à faire évoluer les mentalités ». Car, l'association ne perd pas de vue son but premier : permettre aux piétons et aux cyclistes de se réappropriier l'espace. Cet objectif peut aussi se défendre, au prix d'un argument économique, comme l'affirme Yves Barbasso : « Quand le prix du litre d'es-

sence arrivera à deux euros, le vélo, lui, continuera de fonctionner à la seule force des mollets. Sans oublier que les tarifs d'assurance sont à des années-lumière ». Pour lui, aucun doute : « Le vélo, et le vélo électrique en particulier, représente l'avenir ». Alors, combien seront-ils, partageant cette philosophie, ce soir au départ de la première Vélorution de l'année ?

Naël Dandachi

REPÈRES

Vélorution

La première sortie est prévue ce soir. Rendez-vous à 18 h 30 sur la place de la Liberté. Gratuit.

Calendrier

A raison d'une fois par mois, jusqu'en octobre, le point de ralliement est fixé sur la place de la Liberté le dernier vendredi du mois à partir de 18 h 30. Gilets fluo de rigueur.

Parcours

La sortie n'a pas de vocation sportive. Les organisateurs

prévoient à chaque fois des balades de 4 à 5 kilomètres environ, effectués au rythme des participants les plus lents.

Moyens de transport

Tous modes de déplacement non-polluants sont admis : vélo, tandem, monocycle, roller, tricycle et même les vélos faits « maison ».

Contact

Pour connaître l'actualité de l'association les membres de Saint-Chamond Vélo pôle ont créé leur propre blog ainsi qu'une page Facebook.